

La transformation alchimique du couple

Chapitre 2- Nouveau départ

Le titre de ce chapitre « Nouveau départ » s'est imposé à Christine et c'est Stéphane qui va nous révéler sa véritable portée avec « à *nouveau des parts* »... les nouvelles parts de nous que nous découvrirons lors de l'écriture.

Alors que nous pensions simplement continuer sur un partage chronologique de nos expériences de vie, notre « En-Je » nous a permis de faire toute une série de prises de conscience réparatrices ouvrant une nouvelle compréhension à notre présent. Nous réalisons que tout est inter-relié, illustration que le temps n'est qu'illusoirement linéaire. Les événements que nous avons vécus il y a 18 ans, et ceux vécus par la génération de mes grands-parents, il y a presque 80 ans trouvent un dénouement dans notre présent.

La synchronicité des prises de conscience qui vont se succéder lors de l'écriture de ce texte nous ont « *espantés* » (selon l'expression sudiste de Stéphane soit surpris, ébahis, épatés...).



Suite au partage de notre premier chapitre ([Les répétitions](#)), nous avons réalisé que le processus de transformation vécu durant l'année 2000 s'inscrivait entre nos deux dates anniversaires.

C'est la lecture de cet indice de dates qui nous permet maintenant de comprendre la portée de transformation qui était à l'œuvre.

L'amorce du processus a eu lieu à la date anniversaire de Stéphane fin février au moment de la décision de Christine de se séparer. Nous avons eu tous les deux une première lecture de cette séparation comme quelque chose qui drainait la mort, la mort de notre couple, mais aussi de chacun de nous. Nous n'arrivions pas à envisager que c'était l'amorce (*la-mort-ce*) nécessaire de nos libérations qui passait par cette étape de séparation.

La séparation, contrairement à ce que l'on pensait, n'était pas celle de nos routes ou de nos âmes mais une séparation d'avec nos programmations familiales. Symboliquement quelque chose se termine à l'anniversaire de Stéphane... la loi extérieure qui dirigeait notre couple sous l'emprise de nos histoires respectives.



Au regard de la symbolique des arcanes du Tarot, j'annonce à Stéphane ma décision de séparation un 26 soit $2+6 = 8$ - La Justice.

Je vais être tranchante et radicale comme la Justice. Je vais nous soumettre à nos lois familiales pour pouvoir trancher. Trancher c'est « Trans –chez » soit l'amorce d'une **trans**(formation)-**chez** (nous).

Je réalise aujourd'hui que je me suis sentie profondément coupable de mon attitude tranchante et radicale envers Stéphane. Il me faudra faire, des années plus tard, la douloureuse expérience d'une décision tranchante et radicale qui me sera imposée pour me permettre la prise de conscience de ma culpabilité et de mes auto-jugements. Je reviendrai sur ce point lors de l'évocation de ma rencontre.

L'objectif n'était pas de se couper de notre histoire, de nos choix d'incarnation mais de pouvoir les expérimenter en *solo* chacun de notre côté pour pouvoir les intégrer, les accepter et les transformer.

Quelque chose prend naissance, « re-naît » à la date anniversaire de Stéphane et se matérialise dans le concret avec le test de grossesse positif à la date anniversaire de Christine, le 20 décembre... rappel de l'arcane du Jugement (Arcane 20) où ce qui avait été amorcé à notre rencontre en 1990 se concrétise par l'émergence d'une nouvelle vie. Comme sur la carte, le personnage centrale renaît du tombeau à l'appel de l'Ange... toute la symbolique de l'appel de notre « En-Je » intérieur. La renaissance est incarnée avec l'arrivée de notre bébé.



Mais revenons à la préparation de notre déménagement fin 2000 contenant une clé de lecture intéressante...

Suite à ma décision de rejoindre Stéphane et l'achat très rapide de notre maison (moins de deux mois) nous devons préparer notre départ.

Pour ma part (Christine), il m'a été très difficile de retourner dans l'appartement de mes parents pour faire les cartons. Je crains leur jugement, leurs reproches et n'arrive plus à communiquer avec eux. J'évite tout contact. Je les fuis. Là encore je prends conscience à quel point je me suis jugée et m'en suis voulue de mon attitude. A nouveau, je serai confrontée exactement à cette même attitude envers moi suite à ma rencontre en 2014.

Je vais demander à une amie son aide pour faire les cartons. J'ai besoin de me sentir soutenue et Anne vient m'aider plusieurs soirs à emballer nos affaires. Elle est pleine d'entrain et cela m'aide beaucoup à dédramatiser ce que je vis et que je considère comme une trahison : « Je m'apprête à quitter ma famille ! » C'est en écrivant que je prends conscience que le choix de cette amie est un signe « *supplémentaire* »... euh supplémentaire de la résolution transgénérationnelle que je suis en train de faire du schéma de répétition familiale. Je comprendrais mon erreur de frappe un peu plus loin.

Pour mettre en lumière la portée de cette collaboration avec Anne, il nous faut remonter il y a presque 80 ans lorsque ma grand-tante maternelle est décédée à 19 ans dans des circonstances médicales pas très claires. J'en avais déjà brièvement parlé dans mon [témoignage 283](#) en réponse au [témoignage 269 de Flo](#). Cette grand-tante s'appelait Jeanne. Son décès a été un drame dans la famille. Sa mère, mon arrière-grand-mère, ne s'en est jamais remise et je pense que ce drame a pesé lourd dans la décision de ma grand-mère de ne pas quitter sa mère et la laisser seule.

Depuis 2016 nous avons beaucoup échangé avec ma sœur et nous avons pris conscience que son histoire a impacté la vie de toutes les femmes de la famille arrivées après elle, en commençant par notre mère qui porte le même prénom, mais qui n'a jamais utilisé ce prénom et à qui mon arrière-grand-mère a donné le surnom d'une poupée. Cette histoire me touche aussi de plein fouet, je suis l'ainée comme elle. Elle était la première à avoir fait des études dans la famille, comme moi. Et ma mère trouvait que je lui ressemblais par certains aspects.

Si dans le [premier chapitre](#), le lien avec le divorce de ma grand-mère était évident, c'est en écrivant cette partie sur le déménagement et la présence de mon amie Anne, que je vais faire de nouvelles prises de conscience aidée de Stéphane.



Il me fait remarquer le lien entre Jeanne et Anne... c'est « **Je** » ! Et cela donne « Je-Anne ».

Mon amie Anne me permet de faire vivre le « **Je** » face à la famille. Ma grand-tante est morte, forme ultime de fuite... Et **Je** suis en train de fuir, une autre façon d'échapper à la loi de la famille.

Dans ce même espace temps, celui de notre déménagement, je retrace à la fois l'histoire du divorce de ma grand-mère dans les années 50 mais aussi l'histoire de cette grand-tante décédée en 1939. Les deux histoires sont finalement intimement liées et se répercutent à ce moment-là dans notre vie. Mais nous prenons conscience de l'implication de la grand-tante qu'en écrivant aujourd'hui.

Que s'est-il réellement passé pour elle ? Je me mets en quête des raisons de son décès. Officiellement, elle est morte d'une embolie pulmonaire suite à une opération « *à froid* » de l'appendicite, c'est-à-dire qu'elle n'était pas en crise aiguë mais qu'elle a quand même été opérée. Malheureusement les archives médicales n'existent plus.

Selon Jacques Martel, symboliquement l'embolie pulmonaire est en lien avec « *la rupture de joie, de la tristesse qui s'est accumulée, de la révolte face à mon sentiment d'impuissance. C'est comme si on m'empêchait (obstruait) le passage pour accomplir un projet.* »

Depuis deux ans que ma sœur m'a reparlé de cette tante, nous suspectons toutes les deux une relation officieuse avec un homme. Elle était placée comme jeune fille dans une famille bourgeoise dans laquelle elle logeait la semaine. S'agit-il d'une relation passionnelle, contrainte ?

Progressivement la possibilité d'une grossesse se précise : voilà le sens de mon lapsus d'écriture pour « *supplémennaitre...* » Hors de question d'avoir une fille-mère dans la famille, si l'homme est marié impossible d'officialiser la relation et encore moins d'accueillir un bébé. Le chirurgien de l'époque était un très grand ami de mon arrière-grand-mère. Est-ce que sous couvert d'une appendicite « *à froid* » un avortement clandestin a pu avoir lieu ?

Nous allons recevoir une confirmation de cette hypothèse très rapidement et de manière atypique. Lors d'un partage sur les décès dans les familles, ma mère évoquera à une cousine de son mari le décès de cette tante suite à une appendicite. Cette dernière lui répondra spontanément qu'il s'agissait d'un avortement en étant la première surprise de ce qu'elle venait d'affirmer. Mais c'était sorti comme une évidence sans qu'elle ne connaisse rien de cette histoire.

Dans ce cas, une conception début décembre est tout à fait possible puisqu'elle est décédée fin janvier... Et le bébé serait né début septembre, date de l'officialisation en 2000 de notre relation avec Stéphane.

Soudain nous réalisons que nous réparons à la fois l'histoire de la grand-mère en faisant le choix de rester ensemble mais aussi l'histoire de la grand-tante en concevant un bébé début décembre. Et que l'homme avec qui je vis tout cela est celui rencontré à la date de naissance potentielle !

Cette prise de conscience nous ouvre toute une réflexion sur nos mémoires transgénérationnelles et transdimensionnelles.



Pour comprendre l'impact de ces éléments, nous allons stopper l'écriture chronologique de notre histoire et de faire un saut dans le temps. Notre fils est né (ainé...) en 2001 alors que nous n'avons plus de contact avec nos familles respectives, un besoin vital de se retrouver et l'impossibilité pour nous de garder du lien. Pendant plus d'un an, nous allons poursuivre ainsi notre vie.

En juillet 2002, un évènement particulier nous rappelle la loi des parents avec une demande de droit de visite des grands-parents pour notre fils qui a à peine un an. Suite au choc que représente cette injonction alors que je suis enceinte de quelques semaines, je vais faire une fausse-couche. Cette perte va nous laisser un profond sentiment de tristesse. Je suis obligée de descendre aux urgences obstétricales croyant jusqu'au bout que ce futur bébé pourra vivre malgré mes pertes de sang. Malheureusement l'échographie confirme que le fœtus est décédé, il n'y a plus d'activité cardiaque ce qui va me contraindre à subir un curetage thérapeutique, équivalent au geste pratiqué en cas d'avortement...

A la lumière de nos prises de conscience lors de l'écriture de notre histoire, nous réalisons que cette grand-tante a très probablement subi la perte de son futur bébé par un avortement imposé (loi des parents) ce qui a abouti à son décès prématuré à 19 ans, l'âge qui est le mien lorsque notre relation débute avec Stéphane !!

La synchronicité des dates est hallucinante puisque je fais ma fausse couche le 24 juillet et qu'elle est décédée un 24 janvier... 6 mois dans le calendrier ce qui correspond dans le syndrome du Gisant (du Dr Salomon Sellam) au point de Vie, le point de sortie des mémoires transgénérationnelles. Ce qui permet en d'autres mots une libération en sortant des répétitions.



La perte de notre futur bébé a lieu à deux mois de grossesse comme ma grand-tante. Cette fois, la perte de l'enfant n'aura pas entraîné le décès de la maman. Il y a une réparation. C'est comme si cette grand-tante a eu besoin « defaire » (alors que je voulais taper refaire...) un trajet dans la matière de deux mois... deux « moi » en choisissant de vivre dans l'acceptation l'expérience.

Quelques années après, alors que nos enfants évoquaient la perte de ce bébé, nous avons choisi de lui donner comme prénom « Angéline ». En analysant son prénom **aujourd'hui** comme pour remettre les choses dans l'ordre, l'anagramme phonétique de « ange » est « Jeanne » avec le suffixe « ine » qui signifie dedans : « Ange-Jeanne est dedans. »

Ma grand-mère a voulu réparer le décès prématuré de sa sœur en offrant à sa mère une nouvelle fille à qui elle a donné le prénom Jeanne. Ma mère porte comme deuxième prénom Renée soit l'injonction « Jeanne renait ! » Mais mon arrière-grand-mère n'acceptera pas que ma mère porte cette réparation et elle va la renommer en lui donnant un surnom. Ma mère ne sera jamais appelée Jeanne dans sa famille et avec ses amis !

En acceptant moi (Christine), inconsciemment à l'époque, de (re)vivre cette perte dans ma chair avec cette fausse-couche, je permets la libération d'une partie de cette mémoire. Je dis une partie car il y aura encore un long cheminement dans les prises de conscience.

Et si un de mes alters avait été ce futur bébé stoppé dans son développement en 1939 dont la mère décède ne survivant pas à cette perte ?

Et si un alter de ma grand-tante avait fait l'expérience de s'incarner dans mon ventre durant deux mois dans les années 2000 pour nous permettre de revivre la perte précédente et la transcender ?



Cette première partie n'était qu'un morceau du puzzle transgénérationnel. Comme si tout cela ne suffisait pas, notre dernière fille va venir nous interpeller.

Elle s'appelle Lucine. Et le prénom de ma grand-mère qui a perdu sa sœur est Lucienne. Notre fille fait pipi au lit (énurésie) à bientôt 10 ans et a toutes les peines du monde à arrêter. Conscients que le pipi est en lien avec de l'émotionnel (le liquide) qui a besoin d'être libéré, nous avons toujours pris le parti de lui laisser cette soupape d'expression sans bien comprendre pourquoi elle avait autant d'émotions à libérer. Et surtout sans comprendre le message qui nous était adressé à travers elle.

Depuis des années nous avons cherché le sens de ce comportement. Toutes sortes d'approches nous ont été proposées mais aucune ne résonnait totalement. Il nous manquait toujours une pièce du puzzle.

Lucine a aussi régulièrement de grosses crises de larmes le soir sans raison apparente, crises que nous avons toujours cherché à calmer et à consoler.

Et puis, lors de l'écriture de ce texte, deux événements ont abouti à la résolution des pleurs et de l'énurésie nocturne.

Stéphane a eu l'intuition de la laisser aller au bout de ses pleurs sans chercher de consolation mais en la rassurant sur le fait que l'on était à côté d'elle. Nous étions justement en train d'écrire le passage sur la prise de conscience du lien entre « Angéline » et Jeanne. Nous avons alors réalisé que les pleurs de Lucine devaient certainement libérer

toute la tristesse contenue chez ma grand-mère Lucienne qui n'avait peut-être pas pu pleurer le deuil de sa sœur. Lucine exprimait régulièrement dans ces moments-là des angoisses de perte et de mort des personnes qu'elle aime...

De plus, par le passé, Lucine nous avait régulièrement rapporté qu'elle voyait Angéline venir auprès d'elle et nous l'avions encouragée à l'accueillir sans mesurer la réparation qui se jouait. Aujourd'hui grâce à l'intuition de Stéphane, nous réalisons que Lucine a pu pleurer sans retenue cette sœur partie trop tôt, et réparer aussi la perte vécue par Lucienne.



Jeanne et Lucienne enfants avec leur grand-mère

Le deuxième évènement nous concernait directement. Nous avons besoin de liquidité pour financer une procédure. Depuis 18 ans, nous avons un PEL (Plan d'Épargne Logement) que nous gardions précieusement « au cas où », toujours la peur de... Après avoir recherché différentes solutions, nous avons pris la décision de « Lâcher, **nous**, nos liquidités » - PEL – quelque chose qui **Peut Etre Libéré**... Tant qu'on restait avec cette peur de manquer on bloquait la libération émotionnelle. Autrement dit, tant qu'on avait peur de manquer, on manquait le but, soit la libération émotionnelle ou PEL, une **Peur Emotionnelle Libérée**...

Notre PEL avait 18 ans et ma grand-mère Lucienne avait 18 lorsqu'elle a perdu sa sœur !

Dehors alors que nous faisons toutes ces prises de conscience, ce sont des trombes d'eau qui tombent. Le décès de cette grand-tante peut enfin se faire dans la libération émotionnelle du drame vécu en pleurant la double perte de la mère et du futur bébé !

Les jours qui ont suivi nous ont permis de constater que le processus de libération émotionnelle avait été efficace, puisque Lucine n'a plus d'énurésie nocturne depuis presque 15 jours maintenant. Ce qui ne s'était jamais produit avant avec les différentes approches que nous avons essayées !

Nous avons réalisé qu'aller chercher une aide extérieure pour faire taire les symptômes des pleurs et de l'énurésie, sans en comprendre le sens profond, nous a fait passer pendant des années à côté de la résolution sur différents plans. Aller au bout du processus des pleurs a permis de libérer la peine du double deuil inacceptable et inacceptable de cette grand-tante et de son bébé. Et nous devons aussi comprendre de notre côté la nécessité de libérer « nos liquidés » pour ne plus alimenter notre peur de manquer ! Et dire que cela fait presque 10 ans que nous avons ce message répété tous les jours !!



Nos cartons de déménagement sont remplis... mais pas seulement de nos affaires ! Nous avons compris aujourd'hui la richesse des enseignements des événements vécus il y a 18 ans en posant des mots et en accueillant tous les indices fournis par notre « En-Je ».

Ces prises de conscience libèrent le drame vécu en 1939 par ma grand-tante Jeanne, puis dans les années 50 par ma grand-mère Lucienne, en 2000 par Stéphane et moi et donne du sens à l'énurésie et aux pleurs nocturnes d'une petite fille de 10 ans en 2018. D'une façon indiscutable pour nous, l'« En-Je » nous a enseigné sur les impacts de nos prises de conscience aujourd'hui et l'ampleur des répercussions pour nous, nos apparentés et à travers eux tous nos alters.



Clin d'œil final, au moment où nous terminons ce chapitre, Lucine nous fait remarquer que depuis quelques jours, elle n'a plus de nœuds dans les cheveux le matin au moment de se coiffer... Quelque chose a bien été dénoué !